



COUR CONSTITUTIONNELLE

Le Secrétariat général

**COMMUNIQUÉ N° 002/CC/DC/SG**

(Relatif à la proclamation des résultats des élections législatives du 11 janvier 2026)

Le samedi 17 janvier 2026 à 23 heures 16 minutes, la Cour constitutionnelle a reçu de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), les résultats certifiés des élections législatives du 11 janvier 2026. Elle informe les acteurs politiques ainsi que toutes les parties prenantes que l'audience plénière solennelle de proclamation des résultats définitifs des élections législatives du 11 janvier 2026 se tiendra le lundi 19 janvier 2026 à 13 heures, à son siège sis à Ganhi, rue 637, Cotonou.



Le Secrétaire général,

Dr Gani Romuald IROTORI